



Les prestations complémentaires de votre contrat

Services santé

- **Assistance à l'étranger:** jusqu'à 12.000€ pour vos frais médicaux et pharmaceutiques.
- **Seconde opinion médicale** avec des spécialistes reconnus au niveau national et international.
- **Aide suite à une hospitalisation chirurgicale:** en cas de séjour supérieur ou égal à une semaine, prise en charge d'un mois de Téléassistance ou 10 heures d'Aide à Domicile.
- **Service d'information social.**

Autres prestations complémentaires

- Accès aux actes et/ou techniques en complément des services médicaux habituels, non pris en charge, à tarif préférentiel (nous consulter):
Psychologie, stomatologie, podologie, chirurgie réfractive (opération laser de la myopie), acupuncture, diététique, homéopathie, orthophonie, procréation médicalement assistée, soins post accouchement, médecine préventive, conservation des cellules souches du cordon ombilical, traitement par hormone de croissance (un acte/an gratuit) et contrôle médical pour permis de conduire...
- **Service de Télé-pharmacie:** service de livraison de vos médicaments et produits de pharmacie à domicile.



saludmedic

Avez-vous des questions concernant votre contrat?

Délégation France

(+34) 93 496 47 34

delfrance@atlantisgrupo.es

Gran Via de les Corts
Catalanes, 652

08010 Barcelone

www.atlantis-seguros.es



Atlantis et Agrupación AMCI de Seguros y Reaseguros appartient au Groupe des Assurances du Crédit Mutuel en Espagne

Saludmedic est un produit d'assurances de la compagnie Agrupación AMCI de Seguros y Reaseguros, S.A., Carretera de Rubí, 72-74, 08174 Sant Cugat del Vallès, Reg. Merc. De Barcelona t.43137, f. 63, B 423520 i CIF A-65782807, qui appartient au Groupe des Assurances du Crédit Mutuel Espagne.



saludmedic
Délégation France

Votre guide

Mode d'emploi de votre nouveau contrat d'assurance santé



Assurances Crédit Mutuel España

Votre Assureur en Espagne



Ensemble pour votre santé

La Délégation France, propose à ses adhérents un service personnalisé entièrement en français, afin de bénéficier en toute sérénité des meilleures offres des sociétés du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel en Espagne, Atlantis et Agrupació:

- | Auto | Habitation | Santé | Prévoyance |
- | Assurance vie | Plan d'Épargne et Retraite |

Le contrat d'assurance santé Agrupació, exclusivité de la Délégation France, vous permet d'accéder à:

- Un réseau national de 36.000 professionnels de santé.
- Un service d'orientation et d'information médicale 24H/365 jours.

Assurances
Crédit Mutuel

Atlantis et Agrupació appartiennent au Groupe des Assurances du Crédit Mutuel Espagne, compagnie d'assurances du Crédit Mutuel, l'une des plus importantes banques d'Europe.

1. Bien débuter avec votre contrat d'assurance

Conditions générales

Gardez-les en lieu sûr, avec les conditions particulières qui doivent vous parvenir par courrier postal. Ces documents décrivent toutes les couvertures de votre contrat d'assurance santé.

Réseau médical agréé

Avec la clé USB, vous disposez d'un annuaire complet de notre réseau médical national, accessible sur le site www.agrupacio.es. La Délégation France vous donne accès également à une sélection de professionnels francophones sur www.atlantis-seguos.es.

Votre espace client sur www.agrupacio.es

Avec l'acceptation de votre demande d'adhésion, vous recevrez par email votre IDENTIFIANT et MOT DE PASSE, pour accéder à l'espace privé client de www.agrupacio.es, où vous pourrez vérifier et gérer vos données personnelles.



2. Bénéficiez dès à présent de nos services



• Service d'Orientation Médicale

Vous avez besoin d'une information médicale ou de trouver un spécialiste dans notre réseau de professionnels de santé, demandez conseil à nos médecins 24h/365 jours (inclus service d'appels vidéo accessible via l'application gratuite Agrupació).

Contact possible en Français avec soamdelegationfrance@agrupacio.es.

- Service d'Orientation Sociale
- Service d'Orientation Juridique

3. Commencez à utiliser votre carte santé Agrupació

Lorsque votre contrat prend effet, nous vous adressons votre carte de santé définitive, avec laquelle vous accédez au professionnel de votre choix en toute simplicité.

Choisissez votre médecin

- D'un simple clic, grâce à l'annuaire du réseau agréé, accédez directement aux coordonnées du professionnel le plus proche de votre domicile.
- Vous pouvez également bénéficier des recommandations de notre Service d'Orientation Médicale, au: **93 482 66 00 - 902 23 40 40**



Fixez votre rendez-vous



Suivant vos disponibilités prenez rendez-vous.



Utilisez la carte Agrupació

Chez votre médecin, votre carte vous identifie comme bénéficiaire du réseau de soins Agrupació.

Si vous avez choisi une option avec franchise, ou pour les actes non pris en charge (exemple : soins esthétiques, etc...), elle vous fait bénéficier d'une avance de vos frais, ainsi que des tarifs réduits du réseau Agrupació. Dans ces cas, la somme sera débitée directement de votre compte bancaire.

Si vous avez souscrit une option avec accès à des médecins hors réseau, adressez-nous vos factures dûment acquittées, pour obtenir le remboursement des prestations prévues au contrat.

